



Association Legs et Littérature (ALEL)

16, Rue Desronds, Haïti,
Tél. : (+509) 37.48.59.51 | 37.45.33.05
E-mail: legsedition@outlook.com
Website: alel.legsedition.net

Arts et littératures d'Afrique. Récits, discours, images

Appel à contributions pour le 17^e numéro de la revue *Legs et Littérature*

Date limite : 15 mai 2021

L'Association Legs et Littérature (ALEL) lance un appel à contributions pour le 17^{ème} numéro de la revue *Legs et Littérature*, consacré à la thématique **Arts et littératures d'Afrique : récits, discours, images** qui paraîtra en juillet 2021 chez LEGS ÉDITION sous la direction de Salma FELLAHI et Réda BEJJTIT.

L'Afrique a toujours été vue – à tort ou à raison – comme le berceau de l'humanité, mais peut-on la considérer comme un berceau des arts et de la littérature qu'il faudrait préserver tel un patrimoine, matériel et immatériel, mondial ? Quand on examine l'évolution littéraire et artistique du continent africain, tout porte à penser qu'en ce qui concerne la littérature, le passage de l'oralité à la textualité est attesté, mais qu'en est-il du passage du texte à l'image, fixe et mouvante ? De l'image à l'imaginaire ? Continuent-ils encore d'être traversés par l'oralité et comment ? D'un point de vue interculturel, l'imaginaire africain s'est peut-être métamorphosé au contact du colonialisme, du post-colonialisme et de la modernité. Mais, de quelle façon la littérature orale (épopée, mythes, contes, fables), réceptacle de la sagesse du peuple (ou folklore dans un sens positif), interagit-elle avec la littérature écrite, sous toutes ses formes, au niveau intersémiotique, ou intersémiologique ? Et si le récit, forme ancestrale de la communication culturelle et interculturelle, continue encore de sévir, qu'en est-il de l'émergence des nouveaux discours littéraires ou paralittéraires, tels que les chansons, le Slam ou les sketches ? Quelles sont donc les spécificités de ces récits et discours quand il est question de cinéma ou de toute autre forme d'expression artistique ?

Certes, la question générique reste toujours d'actualité et il serait possible d'aborder les genres littéraires dominants dans différents pays de l'Afrique francophone, anglophone, lusophone ou autres. Aussi est-il vrai que le continent africain compte différentes langues (plus de deux-mille) et des cultures distinctes difficiles à dénombrer, d'où une littérature aussi riche que protéiforme ; et dans ce cas, au lieu de considérer l'art et la littérature africains de manière univoque, comme s'il y avait une certaine homogénéité, il serait plus

judicieux de parler de littératures et d'arts parce que les réalités culturelles des pays africains sont multiples et complexes, sans oublier les cultures nomades (Touaregs par exemple), celles partagées entre différents pays (la culture Amazigh, entre autres). C'est ainsi que des questions liminaires peuvent être posées : comment sont représentées ces différentes réalités, sociologiques et/ou politiques ? Via quels genres littéraires oraux (poésie, contes, épopées, fables) et écrits (roman, théâtre, récit, nouvelle ou autres) ? Et via quels genres culturels (rites religieux, sorcellerie, ésotérisme) et artistiques (peinture, sculpture, dessin, caricature, danse et cinéma) ancestraux et modernes ?

Cette richesse soulève néanmoins une problématique essentielle : sur quels critères de classement doit-on se baser pour mieux refléter cette pluralité des « littératures et des arts africains » quand il est question de critique littéraire ?

Sur le critère géographique ? Dès lors, la nécessité d'un découpage – géographique – est inévitable dans un continent où les frontières sont bousculées par l'Histoire : la littérature et l'art africains subsahariens se distinguent aussitôt de ceux du nord, de la littérature et de l'art Maghrébins, d'un Maghreb utopique qu'on a toujours voulu isoler de l'Afrique. Il y aurait certainement un imaginaire spatial, voire géographique qui interroge la critique littéraire !

Sur le critère historique, temporel ? L'histoire littéraire africaine a connu plusieurs générations d'écrivains dont la périodisation reste à déterminer par la critique littéraire, sachant que chaque pays peut avoir son propre découpage générationnel de sa littérature. Dans ce cas, dans quelle génération s'inscrivent les écrivains du XXI^{ème} siècle ? Qu'en est-il également de la critique littéraire relative aux littératures africaines ? A-t-elle une histoire ? Est-elle marquée par des influences occidentales, françaises, anglophones, russes ou autres ? Ou est-elle aussi hétérogène que la littérature qu'elle traite ?

Sur le critère linguistique, culturel, interculturel ? Ce qui est sûr, c'est que la pluralité linguistique enrichit les littératures africaines rendant ces cultures aussi vivantes que prolifiques quand les arts africains continuent encore de susciter l'intérêt et la convoitise d'un nombre considérable de musées du monde. Comment se fait alors la conservation du patrimoine africain sur le continent et en dehors ?

Qu'il s'agisse de légendes, de mythes, de rituels religieux, d'ésotérisme, de sorcellerie, d'expériences et de déboires dûs à la colonisation, les confluences sont souvent visibles et intéressantes à étudier. Elles dénotent, en effet, un imaginaire collectif commun exprimé non seulement par les écrits des élites, en Afrique ou en diaspora, mais également à travers la voix (chants, poèmes déclamés), les mains créatives (peinture et sculpture) et les corps expressifs (danse) du peuple africain, puisant ses sources dans une Antiquité commune où « l'Homme africain » se distingue par sa créativité littéraire et artistique et non par une couleur de peau.

Dans cette perspective, cet appel à contribution se veut interdisciplinaire dans sa démarche, dans le sens où tous les regards pluridisciplinaires sur l'Afrique, ses littératures et ses arts sont les bienvenus.

AXES DE RECHERCHE

Il sera question dans ce numéro de *Legs et littérature* de réfléchir sur cette notion à la fois complexe à définir et à délimiter. Il s'agit aussi et surtout d'offrir des pistes de recherche pour (re)penser les *Arts et les littératures d'Afrique* au regard des textes et toutes autres formes de représentations. On remarque, dès lors, que les voies d'analyse et d'approche sont multiples et, en plus des aspects susmentionnés, les principaux axes et interrogations que ce numéro (se) propose d'explorer peuvent être communiqués comme suit, sans être exhaustif :

- **Axe 1 : Formes de récits et types de discours africains**
Quels sont les récits oraux (mythes, épopées, légendes, contes, fables, proverbes, adages, blagues, sketches) les plus répandus en Afrique ? Ces récits, dont l'origine est orale, ont-ils une trace écrite ? Sont-ils plus nombreux que les autres formes de récits (romans, nouvelles) et discours (narratif, descriptif, critique et ironique), oraux et écrits ? En quoi chacun d'eux reflète-il la culture et l'imaginaire du peuple africain ?
- **Axe 2 : Genres et mouvements littéraires dominants émergents en Afrique**
Peut-on élaborer une typologie africaine des genres narratifs (Roman, nouvelle), dramatiques (Tragédie, drame) et poétiques (poésie orale et écrite) ? Existe-t-il des genres spécifiquement africains ? Comment ces genres évoluent-ils à travers l'histoire littéraire (Mouvements littéraires, périodisation, sociologie de la littérature, socio-critique, types de critique littéraire).
- **Axe 3 : Art et littérature : politique et transformations sociales**
Représentations de la société traditionnelle et moderne africaine. Critiques sociales dans les différents pays africains. Rapports à la dictature et l'expérience de la démocratie. Impact de la littérature, des récits et des discours sur la société. Statut et valeur de la femme africaine. Voix féminines. Spécificités de l'écriture féminine.
- **Axe 4 : Art et littérature : identité, altérité et idéologie**
Thèmes de prédilection : identités africaines et critiques de l'altérité ; représentations du monde, perception du temps, représentations de l'espace (villes, maisons, villages) ; la révolte ; la guerre ; le racisme ; impact des idéologies orientales et occidentales en Afrique, mise en valeur du patrimoine et modernité.
- **Axe 5 : L'Afrique vue par ses écrivains et ses artistes : textes, images, expression corporelle**
Comment les africains ont-ils représenté et représentent-ils, tous siècles confondus, leur culture et leur vision du monde à travers les chansons locales, la peinture, la

sculpture, le cinéma et la danse ? Leur regard est-il neutre ou influencé par leur vécu et la vision occidentale ?

- **Axe 6 : Regards d'ailleurs sur l'Afrique et regards d'africains sur l'ailleurs**

L'Afrique, racontée et décrite, à travers les récits de voyage ; l'Afrique représentée sur les cartes postales, dans les documentaires, au cinéma, en Afrique et ailleurs. Représentations africaines et occidentales de l'homme et de la femme africains (imagologie).

- **Axe 7 : Imaginaire africain : croyances, symbolique et patrimoine**

Quelles sont les croyances, les rites initiatiques, magiques et ésotériques les plus répandus en Afrique ? Quelle est leur symbolique et comment est-elle utilisée et revisitée aussi bien dans les fêtes nationales que dans les récits écrits et oraux ? À quel point les écrivains africains et étrangers s'inspirent de ces croyances pour alimenter leurs écrits et leur imaginaire ? Entre superstition et réalité, en quoi leurs regards (se) diffèrent-ils ?

- **Axe 8 : Les langues d'Afrique : linguistique, sociolinguistique, philologie, traduction...**

Existe-t-il un Atlas linguistique des langues africaines ou du moins des Atlas linguistiques spécifiques aux pays africains ? Quelles sont les caractéristiques des langues et dialectes africains, en linguistique générale ou contrastive ? Leurs filiations historiques ? L'histoire de leurs écritures : alphabets (arabe, latin, etc.) ; systèmes graphiques ? D'un point de vue inter-linguistique : comment les langues africaines interagissent-elles avec les autres langues, dont le français (emprunts, code-switching) ? Statut des langues dans les pays africains ? Problématiques liées à la traduction dans les pays africains ?

- **Axe 9 : Colonialité et décolonialité, colonisation et décolonisation**

Comment ces mouvements sont-ils visibles dans l'art et la littérature ? Quelles sont les époques concernées les plus représentées ? Quelles sont les répercussions de ces représentations sur le monde d'aujourd'hui ? Qu'en est-il des voix, masculines et féminines, dissidentes : peut-on intégrer la dissidence anti-coloniale dans une approche « gender studies » ?

Références bibliographiques

BARET, Julien et DIAMANKA, Souleymane, *Écrire à voix haute*, Paris, L'Harmattan, 2012.

BELHALFAOUI, Mohammed, *La poésie arabe maghrébine d'expression populaire*, Paris, Tirésias, 2004.

BENABOU, Marcel, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, La Découverte, 2005.

CAMPS, Gabriel, *Les berbères : Mémoire et identité*, Paris, Actes Sud, 2007.

CHEVRIER, Jacques, *La littérature africaine : Une anthologie du monde noir*, Paris, Editions 84, 2008.

COUSSY, Denise, *La littérature africaine moderne au Sud du Sahara*, Paris, Karthala, 2000.

COUSSY, Denise, *Littératures de l'Afrique anglophone*, Paris, Édisud, 2007.

HEINE, Bernd et NURSE, Derek (Dir.), *Les langues africaines*, Paris, Karthala, 2004.

HELFT, Claude, *La mythologie dogon*, Paris, Actes Sud, 2005.

HOST, Michel, *Trente poèmes d'amour, tradition mozarabe andalouse, du XI^e au XIII^e siècles*, Paris, Les belles lettres, 2010.

OWAYE, Jean-François, *Guerre, Histoire et mythologie africaine*, Paris, Mon Petit Éditeur, 2012.

ROMBAUT, Marc, *La poésie Négro africaine d'expression française*, Paris, Editions Seghers, 2011.

SENGHOR, Léopold Sédar, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, Paris, PUF, 2015.

SÉVRY, Jean, *Littératures d'Afrique du Sud*, Paris, Karthala, 2007.

Protocole de présentation et de soumissions des textes :

L'auteur devra envoyer sa proposition de contributions par courrier électronique en format Word tout en indiquant (1) son nom ou pseudonyme, le cas échéant, (2) son titre universitaire, (3) le titre du texte ou les premiers mots de chaque texte (4) sa notice biobibliographique ne dépassant pas 100 mots, (5) un résumé (Abstract) du texte ne dépassant pas 220 mots.

Longueur des textes

- 4 000 à 6 000 mots pour les réflexions, textes critiques portant sur une œuvre littéraire ou artistique, entretiens avec les écrivains, critiques littéraires et chercheurs (langue française).
- 1 000 à 1 500 mots pour les notes ou comptes rendus de lecture.
- 1 500 à 2 000 mots pour les portraits des écrivains et des artistes.
- Poèmes, chansons ou nouvelles en français : maximum 5 pages ou 5 poèmes.
- Peintures, dessins, sculptures : maximum 5 images.

La police de caractères exigée est le Times New Roman, taille 12 points, à un interligne et demi, et une taille de 10 points pour les notes de bas de page, police de caractère, Calibri.

Titre du texte: le titre doit être en gras avec les titres des œuvres en italique. S'il comporte deux parties, utilisez deux points au lieu du soulignement.

Exemple : **Chauvet et Faulkner : cas d'intertextualité.**

Les références : toute citation doit être associée à une note de bas de page. Les citations de moins de 5 lignes sont intégrées au texte et indiquées par des guillemets –sans italique. Allez à la ligne et utilisez l'alinéa pour les citations de plus de 5 lignes. Dans ce cas, il n'y a

ni guillemets ni italique. Veuillez indiquer les références en bas de pages (Prénom, nom de l'auteur, titre du livre, lieu de l'édition, maison d'édition, année de publication.

Ex : Marie Vieux-Chauvet, *Fille d'Haïti*, Paris, Zellige, 2014.

- Les coupures à l'intérieur d'une citation sont signalées entre crochets droits [...]. Si le début de la citation manque, le premier mot suivant les crochets est écrit en minuscule. Les signes de ponctuation suivent les crochets.

- Toute intervention dans une citation est signalée entre crochets droits [].

- **Bibliographie, Livres** : Indiquer le nom de l'auteur (maj.), prénom (min.) suivi du titre de l'ouvrage en italique, ville d'édition, éditeur, année de publication.

Ex : VIEUX-CHAUVET, Marie, *Fille d'Haïti*, Paris, Zellige, 2014.

S'il s'agit d'un livre publié plus d'une fois, il faut préciser l'édition consultée et l'année de la première publication mise entre crochets précédée du titre.

Ex : VIEUX-CHAUVET, Marie, *Fille d'Haïti* [1954], Paris, Zellige, 2014.

- Titre cité dans la note précédente : Ibid., p.

- Titre déjà cité : op. cit.

- Quand il est nécessaire, utilisez cf., non pas voir.

Chapitre d'un livre : Nom de l'auteur (maj.), Prénom (min.), titre du chapitre (entre guillemet), titre de l'œuvre (italique), ville, édition, année de publication, pages consultées.

Ex : GENETTE, Gérard, « Frontières du récit », *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, pp. 49-69.

Article de revue: Nom de l'auteur (maj.), Prénom (min.), titre de l'article (entre guillemet), nom des directeurs du numéro, nom du magazine, journal ou revue (en italique), volume, numéro, année de publication, pages consultées.

Ex : LAHENS, Yanick, « Chauvet, Faulkner : cas d'intertextualité », Carolyn Shread, Wébert Charles (*dir.*), *Legs et Littérature* 4, janvier 2015, pp. 65-82.

Date limite : Envoyez vos propositions d'article avant le 28 février 2021 à legsedition@outlook.com et en copie fellahisalma@yahoo.fr et bejjitreda@gmail.com.

Date limite de soumission des textes : 15 mai 2021

RESPONSABLE :

Association Legs et Littérature (ALEL)

URL DE RÉFÉRENCE

<http://alel.legsedition.net/>

ADRESSE

Haïti